

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2018

---

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF275

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 55 VICIES A

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer l'article introduit par le Sénat prévoyant la remise au Parlement d'un rapport sur la fraude documentaire en matière sociale.